

## SYNERGIE MONEGASQUE

COUP DE CŒUR / COUP DE GUEULE de FIN JUIN et début JUILLET

Coup de cœur prioritaire :

### **ALBERT II et CHARLENE : FIANCES**

Nous avons toujours affirmé que le plus important était avant tout pour notre prince, son bonheur ; alors si le mariage, après les fiançailles répond à toutes ses aspirations, nous ne pouvons que nous en réjouir ; ensuite, évidemment, tant mieux pour l'image de Monaco et pour tous ceux qui voulaient le marier chaque année depuis sa majorité.

Le sujet du **SECTEUR INTERMEDIAIRE** revient sur le tapis chaque fois que des discussions se font sur le circuit protégé pour les enfants du pays...

Mais comme nous l'avons déjà demandé, quand sera faite une étude chiffrée pour vérifier si le projet de secteur intermédiaire est viable ? évidemment en tenant compte de l'élévation de l'immeuble, de la partie revendue par le promoteur et de celle appartenant à l'Etat, qui sera louée à des prix raisonnables à des enfants du pays ?

Reste à savoir si l'Etat accepte d'être impliqué dans une société d'économie mixte (SEM) pour de telles réalisations.

### **S.B.M et NOMINATIONS:**

Nous avons eu connaissance en juin avec stupéfaction des rebondissements en très peu de temps au sujet des choix des dirigeants de la S.B.M. :

Choix institutionnels ou choix politiques ?

Au delà des conséquences financières causées par l'accroissement de postes, espérons que ceux ci sauront réduire les tensions sociales et favoriser dans l'avenir les divers secteurs des jeux de la S.B.M.

Nous ne sommes hélas pas aussi optimistes que ceux qui déclarent qu'après la médiation du Gouvernement, lors de la grève de Pâques, les tensions sont aplanies...

## **LA RETRAITE EN RETRAITE :**

Une fois de plus, à la traîne du pays voisin, il y a seulement un an, il n'était pas question de remettre en question la fiabilité du système de retraite monégasque puisque soi-disant les experts ne prenaient pas les bons paramètres dans leur actuaire.

SYNERGIE MONEGASQUE avait affirmé qu'il fallait déjà prendre des dispositions pour se prémunir du risque de déficit dans l'avenir...

Soudain, on apprend dans la presse locale que « *l'avenir du système de retraite est en danger* » et pire encore, « *qu'il est en déficit depuis deux ans* ».

Il y a pourtant des pistes de réflexions pour la recherche de solutions :

- Diminuer le montant de la retraite, ce que nous ne souhaitons pas !
- Allonger la durée de cotisation et donc retarder le départ à la retraite, ce que nous espérons éviter et qui restera une solution ultime et progressive lorsque l'on approchera du déficit ;
- Augmenter le montant de la cotisation sociale, ce qui ne fera certes pas plaisir à ceux qui doivent mettre la main à la poche, mais il faut bien se résigner à accepter les solutions les moins pires, plutôt que faire de la démagogie et continuer à pratiquer la « politique de l'autruche ».
- Il serait intéressant de réfléchir sur le projet de compléter le régime de retraite par répartition, qui est défendable au plan de la justice sociale, par un régime par capitalisation avec un prélèvement obligatoire, avec des tranches selon l'importance des revenus, afin de garantir une retraite décente.

Ne rien faire est risqué, alors action –réaction !

Coup de cœur : **SYNDICAT DES MAGISTRATS**, existant grâce à la loi sur le statut de la magistrature en novembre 2009 ; mais s'exprimera t il ?

**Contrat « HABITATION-CAPITALISATION »**, ex « accès à la propriété », dont la dénomination avait enfin après 10 ans été reconnue inadaptée, comme nous le disions, pour des raisons juridiques... :

240 contrats signés et 369 en cours d'acceptation

Coup de cœur pour les défenseurs du projet ; mais c'est relativement peu face à l'engouement du départ ! cela signifie que certains n'ont pas les moyens financiers pour bénéficier de cette acquisition.

N'oublions pas pour l'avenir, que les recettes actuelles pour l'Etat seront compensées dans plusieurs années par des dépenses, lorsque les personnes qui par exemple ont plusieurs enfants, revendront le bien à l'Etat, avec l'indexation prévue par la loi ; *pas si mal le placement !*

La farce du **C.H.P.G**

Que le Gouvernement gèle le projet d'Hôpital pour en redessiner un plus petit et moins cher, peut être sur un autre site, peut se comprendre, s'il se limitait uniquement à donner pour motif la nécessité actuelle de maîtriser les dépenses des finances publiques, mais qu'il présente de multiples raisons d'un projet inadapté et dispendieux, désavoue tous ceux qui ont travaillé et réfléchi sur l'ancien projet.

Or, à l'exception du nouveau Ministre d'Etat, ce sont les MEMES !

Les mêmes qui ont défendu bec et ongles le scénario numéro 5 ; il ne suffit pas que des personnes changent de fonction au Gouvernement ou au Conseil National pour justifier qu'un projet ne soit plus valable, car il doit y avoir une continuité dans l'action du Gouvernement qui a proposé le projet actuel et dans celle du Conseil National qui a voté tous les budgets d'étude et d'équipement.

Mais où sont passés les « dépensiers » qui ont imaginé un projet si cher et délirant ?

Des procès verbaux et les déclarations au Journal Officiel attestent bien pourtant des réalités ! Des études sur les besoins, notamment par HOSPI-CONSEIL, validés par des services du Gouvernement avaient été sérieusement menées...

Et maintenant, nous attendons la concrétisation des belles intentions :

Quels vont être les services médicaux supprimés ? Prenons garde que la diminution du nombre de lits peut entraîner aussi une diminution de recette et si les frais fixes ne diminuent pas, le déficit peut s'accroître ? Comment la pilule va être avalée par les médecins qui avaient présenté leur projet ?

Et en quelques jours nous avons entendu parler de 3 possibilités d'affectation :

*Sur le même lieu, sur les délaissés et à Testimonio ; incroyable mais vrai !*

Des experts ont toujours prévenu que la reconstruction d'un Hôpital dans son enceinte, même avec des immeubles-tiroirs, causait des nuisances extrêmement graves ; mais d'autres experts affirmaient qu'il n'y avait pas d'autres solutions ! Donc acte !

La solution sur les délaissés était la plus cohérente, mais soi-disant il n'y avait pas la place, surtout si l'UMLS avait été construite à proximité, considérant que les deux établissements ne doivent pas être éloignés pour des raisons de fonctionnement.

Le comble est d'envisager maintenant le site du Testimonio, qui selon la plupart des membres du Gouvernement et du Conseil National était le dernier terrain appartenant de l'Etat qu'il fallait préserver pour construire des immeubles domaniaux ou privés ; et selon les intérêts politiques ou privés différents projets sont défendus.

Mais quand sera sifflée la fin de la récréation et que des responsables définiront enfin une politique de santé pour l'avenir de Monaco, comme le demandait le Docteur RIT lorsqu'il était Conseiller National ; de cette politique de santé découleraient les besoins, les futurs projets à un coût optimum et l'emplacement le mieux adapté.

En attendant, on va payer des dédits aux bureaux d'étude, de nouveaux frais aux bureaux d'étude ( les mêmes et (ou) d'autres) et contrairement à ce qui nous est dit, retarder le projet de quelques années, malgré déjà 10 ans d'études pour un merveilleux projet devenu en quelques mois si mauvais !

Et la farce de « **A QUIETUDINE** »

Pendant des années le Conseil National s'est battu pour obtenir la construction d'étages supplémentaires afin de répondre au besoin qui avait été précisément défini et puis maintenant on nous annonce que tous les étages ne seront pas ouverts avant 2011 parce qu'il n'y a pas assez de résidents !

Cherchez l'erreur ?

Certes, à 160 € par jour et plus selon l'exposition (220 €), certains préfèrent aller à la résidence de luxe de « Fuon Divina » à Beausoleil et d'autres ne peuvent pas assumer ce coût même s'ils ne sont pas pauvres ; et pourtant les gestionnaires ont bien raison de se préoccuper d'avoir une saine gestion ; mais est-ce une institution d'utilité publique pour les monégasques et les enfants du pays ou bien doit elle être rentabilisée comme une maison de retraite à caractère privé ?

Il faudra bien assumer tôt ou tard une position claire sur ce sujet !

### **Et le CENTRE DE GERONTOLOGIE CLINIQUE (ex :U.M.L.S)**

Tout a été pensé pour reloger les personnes de l'ex UMLS casés au Cap Fleuri, pour y reloger ceux du Cap Fleuri, pendant la période des travaux et d'en faire une structure digne pour nos anciens, comme le disait le précédent Ministre d'Etat, en raison des conséquences du baby-boom...

Et voilà que maintenant beaucoup de décideurs s'inquiètent du coût très élevé que va générer ce service ! Mais :

- Ils ne pouvaient pas l'imaginer avant ?
- Quand feront-ils des budgets prévisionnels de fonctionnement avant d'engager des budgets d'équipement ?

### **LES INSTITUTIONS DE SANTE ET... LA CRISE**

Heureusement que la Principauté bénéficie des compétences d'un directeur du CHPG qui se préoccupe et évalue les dépenses du CHPG, de l'UMLS, de « A QUIETUDINE ».

Mais où sont passés tous ceux qui, jusqu'en 2010, ont validé, défendu, voté, cautionné tous ces projets, alors que la crise sévit déjà depuis au moins 5 ans, sauf pour ceux qui ne voulaient pas l'entendre.

La **MEDIATHEQUE** verra t elle le jour bientôt ? Les uns la voit « *ailleurs* », « *ici* », ou « *là* », mais d'autres disent déjà : « *on ne peut pas tout faire* » ; sur ce sujet également, pourquoi les décideurs ne peuvent pas avoir une position claire qui se concrétise dans la continuité ? Pourquoi remettre en question des projets au profit d'autres ? Et comme si, une réunion en juillet allait tout régler ; certes il faut gagner du temps car nous pensons que personne pourra s'engager sur l'emplacement de la médiathèque tant que celui du CHPG ne sera pas décidé !

Au fil des décennies, Jean Louis MEDECIN, Anne-Marie CAMPORA et Georges MARSAN, et leurs équipes municipales, l'auront pourtant défendu le projet de médiathèque, mais la priorité n'est pas la même pour tout le monde !

Coup de cœur :

Après une longue attente de cogitation, enfin un texte voté le 28 juin pour le **PRET SUR GAGE** ; ainsi les clients auront moins de frais puisque le Crédit Mobilier de Monaco sera dispensé de l'enregistrement des opérations de prêt sur gage. Pourquoi le monopole au Crédit Mobilier n'est pas aussi donné à d'autres banques monégasques ?

Retrait du projet de loi sur la réforme du **CODE DE PROCEDURE PENALE** et du projet de loi sur **L'ECONOMIE NUMERIQUE** :

Les arguments du Gouvernements sont pleinement fondés mais pourquoi après tant d'attente les mêmes personnes (sauf le « nouveau » Ministre d'Etat) dans les divers services de l'Etat n'avaient pas pensé aux mêmes arguments plus tôt ? Bizarre !!!

Depuis une décision de justice, diverses institutions s'affolent pour trouver le moyen de revenir à la **PARITE des SALAIRES** ; mais brute ou nette ? Avec aide financière ou pas ? Pour tous ou seulement pour certains ? Sur quels critères ? En s'alignant sur les grilles françaises ou en créant des grilles monégasques ? Espérons que le soufflé ne retombe pas avant que les convives ne retournent dans la rue ou que la justice fasse le boulot du législateur !

SYNERGIE MONEGASQUE a pris des positions claires sur ce sujet depuis 3 ans pour sortir de cette crise...

**KARE-MENT** surprenant qu'il faille attendre une décision de justice le 13 juillet, (peu avant les vacances judiciaires) pour savoir s'il va continuer son activité ou pas cet été !

Donc, LORCA pourra-t-il opérer avec ses casseroles dans les cuisines du Grimaldi Forum ?

Et si le Karé-ment ferme, compte tenu des restrictions budgétaires, les conseillers nationaux accepteront ils de voter une somme complémentaire pour la subvention du Grimaldi Forum afin de remplacer la redevance du KARE-MENT ?